

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Tavernier, 12 septembre 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Tisserant, Alexandre (1822-1896)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (3)

Collation1 p. (10v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Tisserant, Alexandre (1822-1896), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Tavernier, 12 septembre 1879, consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52561>

Copier

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Date de rédaction[12 septembre 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tavernier \[Paris\]](#)

Lieu de destinationParis

Scripteur / Scriptrice[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Tisserant informe Tavernier que l'audience de la cour d'Amiens dans le procès de Godin contre Boucher et Cie aura lieu le 10 novembre 1879. Il lui demande où en sont ses recherches sur le moulage des pièces creuses en fonte de fer et autres métaux.

Notes La lettre est signée par Alexandre Tisserant pour Jean-Baptiste André Godin

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Lieux cités [Amiens \(Somme\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

June 12. 7^{me} 1877.

Monsieur Vernerier, ingénieur
à Paris,

Monsieur.

L'affaire de M^e Godin contre M^m. L. Brucher et fu^t est fixée pour être placée à l'audience de la cour d'Amiens du 10. 7^{me} prochain. Vous savez qu'il ya maintenant une certaine urgence à nous tenir prêts. Je vous serai très reconnaissant de me dire où en sont les recherches dont il va nous être chargé dans l'intérêt de M^e Godin au sujet de l'emploi antérieur, par lequel Brucher, la portes parment métalliques prises dans le tableau du brevet pour le montage et la fabrication des pièces creuses à une telle ouverture en front de fer ou de tout autre métal.

Agrain, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pour M^e Godin.

D. Miserant.